

19.01.2010 - 12:18 Uhr

Recommandations de SAVOIRSOCIAL en ce qui concerne les stages dans le domaine social

Berne (ots) -

La mise en vigueur de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif, en 2005, a permis pour la première fois qu'une formation professionnelle initiale (apprentissage) du domaine social donne la possibilité aux jeunes d'accéder à une profession sociale directement après l'école obligatoire. En 2007 déjà, cette nouvelle profession du domaine social faisait partie des professions les plus souvent choisies en Suisse.

Bien que, pour l'accès à la formation initiale d'assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif, il n'y ait ni stage prérequis ni un âge minimum de 18 ans (de tels obstacles ne sont d'ailleurs pas autorisés), de nombreuses entreprises continuent à s'en tenir aux anciens critères d'accès qui étaient appliqués pour les anciennes formations (éducation des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées).

SAVOIRSOCIAL considère que cette manière de recruter des apprentis est très problématique et qu'elle ne correspond plus aux pratiques actuelles. SAVOIRSOCIAL refuse de manière déterminée ces stages «indépendants» ou stages sans lien avec une formation (professionnelle) ultérieure: la majorité des jeunes qui font un tel stage après la scolarité obligatoire ne trouvent pas de place d'apprentissage en tant qu'assistant-e socio-éducatif-ve. Pour ces personnes, cette sorte de stage est souvent vécue comme une phase intermédiaire inutile, et démotivante. SAVOIRSOCIAL plaide en faveur d'un système dans lequel les jeunes intéressés peuvent effectuer une formation professionnelle initiale directement après la scolarité obligatoire (condition: niveau scolaire moyen ou supérieur, bonnes notes si niveau scolaire moyen): il faut leur offrir la chance - s'ils ont les aptitudes nécessaires bien entendu - d'acquérir dans le cadre de la formation professionnelle initiale les nécessaires compétences personnelles, sociales et professionnelles.

Le système suisse de formation (professionnelle) offre aux entreprises du domaine social d'autres possibilités de recourir aux stages, notamment les stages préliminaires ou stages de formation dans le cadre de la formation initiale avec appui scolaire possible (surtout en Suisse romande), des Ecoles de culture générale ainsi que des HES. Afin que les entreprises du domaine social puissent disposer à l'avenir également de suffisamment de personnel qualifié, SAVOIRSOCIAL encourage vivement les entreprises à mettre à disposition des places de stages obligatoires pour tous les niveaux de formation (professionnelle).

De plus amples informations sur les recommandations de SAVOIRSOCIAL concernant les stages dans le domaine social:
www.savoirsocial.ch > Actuel

Contact:

Ulla Grob-Menges, Présidente

Tél.: +41/44/212'24'53

E-Mail: ugm@kitas.ch

Karin Fehr, Secrétaire générale

Tél.: +41/31/371'36'25
E-Mail: info@savoirsocial.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016039/100596763> abgerufen werden.